



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
ID : 033-200027068-20151217-2015_12_14-DE

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 10 décembre 2015

L'an deux mille quinze le dix sept décembre à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle "Le Sully" à Coutras, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Bruno LAVIDALIE , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Bernard NADEAU , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Loïc MAGNAN, Jean-Luc BARBEYRON (quitte la séance à partir de la délibération n° 15.12.175) , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Gérard MOULINIER , Chantal GANTCH

Absents :

Michèle LACOSTE, Hélène ESTRADÉ, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE (jusqu'à la délibération n° 15.12.167), Michel GALAND, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Denis SIRDEY, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Isabelle HARDY pouvoir à Laurence ROUEDE, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Jérôme COSNARD, Francis PEJEAN pouvoir à Bruno LAVIDALIE, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Isabelle FEYRY pouvoir à Bernard NADEAU, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Val DUCLOS pouvoir à Sabine AGGOUN , Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Joël BAYLE, Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON , Marcel BERTHOME pouvoir à Anne BERTHOME, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH

Monsieur Jean-Philippe LE GAL a été nommé secrétaire de séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU JEUDI 17 DÉCEMBRE 2015

Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
Affiché le 
ID : 033-200027068-20151217-2015_12_14-DE

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

- désigné le secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe LE GAL
- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents : 40

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 15

Monsieur le Président propose la suppression à l'ordre du jour de la délibération Direction des Ressources Humaines portant sur la mise à jour du tableau des effectifs : création des emplois contractuels nécessaires à la mise en œuvre du programme d'actions du PLH

Sur demande de Monsieur le Président, le Conseil communautaire accepte, à l'unanimité, l'ajout d'une délibération remise sur table :

Action Sociale

Infructuosité de la procédure de délégation de service public pour la gestion des équipements d'accueil des gens du voyage situé à Libourne et à Coutras : lancement de la procédure de négociation directe

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON

15-12-157 : Communication des délibérations du Bureau et des actes juridiques pris depuis la séance du Conseil communautaire du 23 novembre 2015

Le Conseil Communautaire a pris acte de la communication des délibérations des Bureaux du 30 novembre 2015 et 7 décembre 2015 et des actes juridiques.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LE GAL

15-12-158 : Office de Tourisme Intercommunal du Libournais : modification des statuts

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide:

- d'approuver ces modifications des statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférent à la présente délibération

15-12-159 : Modifications de la convention d'objectifs et de moyens entre La Cali et l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide de :

- modifier les articles de la convention d'objectifs et de moyens entre La Cali et l'OTIL portant sur les modalités de vote du budget de l'office de tourisme et de versement de la dotation de La Cali, afin de tenir compte des dispositions liées au décret du 18 août 2015 ;
- supprimer les articles concernant la gestion et l'animation de la taxe de séjour par l'OTIL ;
- modifier les modalités de versement de la taxe de séjour à l'OTIL, à compter du 1^{er} janvier 2016, pour tenir compte des nouvelles périodes de perception ;
- de compléter la convention d'objectif et de moyens en y ajoutant la possibilité pour l'OTIL d'assurer la commercialisation pour le compte de tiers.

Rapporteur : Sabine AGGOUN, en l'absence de Madame Isabelle HARDY

15-12-160 : Crèche multi accueil d'entreprise "Petit Pas" - CEVA : convention 2016-2020

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention tripartite ou tout document y afférent.

15-12-161 : ALSH du secteur de Guîtres : renouvellement de l'affiliation de La Cali à la ligue de l'Enseignement

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à renouveler l'affiliation de La Cali à la Ligue de l'Enseignement en :

- versant la cotisation annuelle pendant la durée de la convention,
- signant la convention de partenariat.

15-12-162 : Fixation des tarifs ALSH à compter du 1er janvier 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à réévaluer les tarifs de 1,4% pour chaque ALSH à compter du 1^{er} janvier 2016, conformément aux grilles tarifaires ci-dessous :



ALSH A ABZAC

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali	Tarifs Hors Cali
	Journée	Journée
Inférieur à 300 €	4.26 €	6.08 €
Entre 301 et 600 €	5.19 €	7.10 €
Entre 601 et 900 €	5.58 €	8.11 €
Plus de 901 €	5.95 €	9.13 €





Envoyé en préfecture le 30/12/2015
 Reçu en préfecture le 30/12/2015
 Affiché le 
 ID : 033-200027068-20151217-2015_12_14-DE

ALSH A COUTRAS
 Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali			Tarifs Hors Cali			Tarifs Mini camp
	Journée	Petite journée	Veillée	Journée	Petite journée	Veillée	
Inférieur à 100 €	3.55 €	2.48 €	8.55 €	18.76 €	17.69 €	23.76 €	90.00 €
Entre 101 et 200 €	4.06 €	2.84 €	9.06 €	19.27 €	18.05 €	24.27 €	
Entre 201 et 400 €	4.56 €	3.19 €	9.56 €	19.77 €	18.40 €	24.77 €	
Entre 401 et 600 €	6.59 €	4.61 €	11.59 €	21.80 €	19.82 €	26.80 €	
Entre 601 et 800 €	7.61 €	5.32 €	12.61 €	22.82 €	20.53 €	27.82 €	
Entre 801 et 1 200 €	8.62 €	6.03 €	13.62 €	23.83 €	21.24 €	28.83 €	
Plus de 1 201 €	9.63 €	6.74 €	14.63 €	24.84 €	21.95 €	29.84 €	

L'essentiel
 et plus encore





Envoyé en préfecture le 30/12/2015
 Reçu en préfecture le 30/12/2015
 Affiché le 
 ID : 033-200027068-20151217-2015_12_14-DE

ALSH A GENISSAC

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali	
	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée
Inférieur à 450 €	4.06 €	2.84 €	15.36 €	10.75 €
Entre 451 et 650 €	5.22 €	3.65 €		
Entre 651 et 850 €	6.64 €	4.66 €		
Entre 851 et 1 100 €	7.76 €	5.42 €		
Entre 1 101 et 1 250 €	9.13 €	6.39 €		
Entre 1 251 et 1 350 €	10.29 €	7.20 €		
Plus de 1 351 €	11.66 €	8.16 €		



ALSH A LES BILLAUX

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali		Tarifs forfait Cali		Tarifs forfait Hors Cali	
	sur site	hors site	sur site	hors site	5 jours	4 jours	5 jours	4 jours
Inférieur à 650 €	8.42 €	15.72 €	10.14 €	18.76 €	42.08 €	33.66 €	50.70 €	40.56 €
Entre 651 et 1 100 €	8.52 €	16.22 €			42.59 €	34.07 €		
Plus de 1 101 €	8.62 €	16.73 €			43.10 €	34.48 €		

ALSH A LIBOURNE

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali				Tarifs Hors Cali				Tarifs PAI Cali		Tarifs PAI hors Cali	
	Journée	Petite journée	Petite journée (sans repas)	Veillée / Mini camps	Journée	Petite journée	Petite journée (sans repas)	Veillée / Mini camps	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée
Inférieur à 457 €	3.35 €	2.33 €	1.93 €	6.59 €	23.93 €	16.73 €	12.98 €	28.29 €	3.04 €	2.13 €	18.76 €	15.01 €
Entre 457 et 609 €	4.36 €	3.04 €	2.23 €	7.20 €					3.55 €	2.54 €		
Entre 609 et 762 €	6.49 €	4.56 €	3.35 €	9.33 €					5.27 €	3.14 €		
Entre 762 et 914 €	7.91 €	5.58 €	4.06 €	11.46 €					6.39 €	4.66 €		
Entre 914 et 1 067 €	9.73 €	6.79 €	4.97 €	13.18 €					7.91 €	5.58 €		
Entre 1 067 et 1 219 €	11.26 €	7.91 €	5.68 €	14.50 €					9.13 €	6.49 €		
Entre 1 219 et 1 372 €	12.88 €	9.02 €	6.49 €	16.73 €					10.44 €	7.40 €		
Entre 1 372 et 1 524 €	14.80 €	10.34 €	7.61 €	18.35 €					11.97 €	8.62 €		
Entre 1 524 et 1 676 €	16.73 €	11.76 €	8.72 €	20.28 €					13.59 €	10.04 €		
Entre 1 676 et 1 829 €	19.27 €	13.49 €	10.24 €	23.32 €					15.82 €	11.76 €		
Entre 1 829 et 1 979 €	21.60 €	15.11 €	11.66 €	26.16 €					17.54 €	13.38 €		
Plus de 1 979 €	23.32 €	16.33 €	12.68 €	28.19 €					18.66 €	14.60 €		



ALSH A MOULON

Tarifs à compter du 01/01/2016

Nombre d'enfants à charge, fiscalement, par famille	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali	
	Journée	Petite journée	Journée	petite journée
1 enfant	0,003042	0,0021294	0,004056	0,0028392
2 enfants	0,0027378	0,0019266	0,0036504	0,002535
3 enfants	0,0024336	0,0017238	0,0033462	0,0023322
4 enfants	0,0022308	0,001521	0,0029406	0,002028
5 enfants	0,0019266	0,0013182	0,0026364	0,0018252

revenu plancher : 608,88 €

revenu plafond : 4 722,11 €

ALSH A POMEROL

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali	Tarifs Hors Cali
	journée	journée
Inférieur à 500 €	5.07 €	7.10 €
Entre 501 et 750 €	7.10 €	9.13 €
Entre 751 et 1 000 €	8.11 €	10.14 €
Entre 1 001 et 1 200 €	9.13 €	11.15 €
Plus de 1 201 €	11.15 €	15.21 €



Envoyé en préfecture le 30/12/2015
 Reçu en préfecture le 30/12/2015
 Affiché le 
 ID : 033-200027068-20151217-2015_12_14-DE

ALSH A SAINT DENIS DE PILE

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali		Tarifs pour 3 enfants Cali		Tarifs pour 3 enfants Hors Cali	
	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée
Inférieur à 305€	5.11 €	3.58 €	8.59 €	6.01 €	4.60 €	3.22 €	7.87 €	5.51 €
Entre 305 et 457€	6.58 €	4.60 €	10.06 €	7.04 €	5.93 €	4.15 €	9.04 €	6.33 €
Entre 458 et 686€	8.11 €	5.68 €	11.59 €	8.11 €	7.29 €	5.10 €	10.12 €	7.09 €
Entre 687 et 915€	9.58 €	6.70 €	13.05 €	9.13 €	8.62 €	6.03 €	11.73 €	8.21 €
Plus de 915€	11.04 €	7.73 €	14.53 €	10.17 €	9.96 €	6.97 €	13.06 €	9.15 €



ALSH A SAINT MEDARD DE GUIZIERES

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali	
	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée
Inférieur à 500 €	4,46 €	3,14 €	7,50 €	5,27 €
Entre 501 et 900 €	6,13 €	4,31 €	8,92 €	6,24 €
Plus de 901 €	7,81 €	5,48 €	10,65 €	7,45 €



Envoyé en préfecture le 30/12/2015
 Reçu en préfecture le 30/12/2015
 Affiché le 
 ID : 033-200027068-20151217-2015_12_14-DE

ALSH A SAINT SEURIN SUR L'ISLE

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali		Tarifs Hors Cali	
	Journée	Petite journée	Journée	Petite journée
Inférieur à 200 €	2.33 €	2.03 €	4.06 €	3.85 €
Entre 201 et 301 €	3.35 €	3.04 €	4.06 €	3.85 €
Entre 301 et 400 €	4.77 €	3.55 €	5.48 €	5.17 €
Entre 401 et 500 €	5.78 €	3.90 €	7.71 €	7.20 €
Entre 501 et 600 €	6.90 €	4.61 €	8.92 €	8.52 €
Entre 601 et 900 €	7.30 €	4.97 €	10.34 €	9.84 €
Entre 901 et 1 000 €	8.42 €	5.68 €	10.95 €	10.44 €
Entre 1 001 et 1 100 €	9.33 €	6.39 €	11.76 €	11.15 €
Plus de 1 101 €	9.84 €	6.74 €	12.37 €	11.76 €



ACCUEIL JEUNES A SAINT SEURIN SUR L'ISLE

Tarifs à compter du 01/01/2016

Tranches de quotient familial	Tarifs Cali	Tarifs Hors Cali
	Journée	Journée
Inférieur à 200 €	3.85 €	4.56 €
Entre 201 et 301 €	3.95 €	4.77 €
Entre 301 et 400 €	4.16 €	5.07 €
Entre 401 et 500 €	4.26 €	5.17 €
Entre 501 et 600 €	4.46 €	5.27 €
Entre 601 et 900 €	4.66 €	5.37 €
Entre 901 et 1 000 €	4.87 €	5.88 €
Entre 1 001 et 1 100 €	4.97 €	5.98 €
Plus de 1 101 €	5.17 €	6.19 €

15-12-163 : Fixation des tarifs de la ludothèque à compter du 1er janvier 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à fixer les tarifs de la Ludothèque pour les habitants de La Cali, conformément au tableau ci-dessous.

	Tarifs
Carte individuelle et carte assistante maternelle	23,00 €
Carte familiale	33,00 €
Carte collectivité	64,00 €
Amende par semaine de retard	2,00 €

Rapporteur : Madame Anne BERTHOME

15-12-164 : Budget annexe zone d'activités d'Eygreau phases 1 et 2 : décision modificative n°1

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Section de fonctionnement					
Chapitre	Sens	Objet	Budget 2015	DM	Total budget 2015
66	Dépense	Intérêts	61 430,00 €	- 4958 €	56 472,00 €
TOTAL				- 4 958 €	56 472,00 €
75	Recette	Prise en charge déficit par BP	61 428,83 €	- 4 958 €	56 470,83 €
TOTAL				- 4 958 €	56 470,83 €

15-12-165 : Budget annexe zone d'activités de Frappe : décision modificative n°1

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Section de fonctionnement					
Chapitre	Sens	Objet	Budget 2015	DM	Total budget 2015
65	Dépense	Reversement au budget principal	651 €	- 651 €	0 €
042	Dépense	Variation de stocks de terrains aménagés	77 829 €	- 77 829 €	0 €
TOTAL				- 78 480 €	0 €
70	Recette	Vente de terrains	78 480 €	- 78 480 €	0 €
TOTAL				- 78 480 €	0 €

Section d'investissement					
Chapitre	Sens	Objet	Budget 2015	DM	Total budget 2015
16	Dépense	Avance du budget principal	77 829 €	- 77 829 €	0 €
TOTAL				- 77 829 €	0 €
040	Recette	Terrains aménagés	77 829 €	- 77 829 €	0 €
TOTAL				- 77 829 €	0 €

15-12-166 : Budget annexe Transport : création d'une provision

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de constituer la provision suivante :

Objet de la provision	Montant de la provision
Impact du transfert effectif de la compétence transport du Département de la Gironde à la Communauté d'Agglomération du Libournais à compter de 2016	888 878 €

15-12-167 : Budget annexe transport - Décision modificative n° 1

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Section de fonctionnement				Envoyé en préfecture le 30/12/2015 Reçu en préfecture le 30/12/2015	
Chapitre	Sens	Objet	Budget 2015	Affiché l'DM 125 749 €	Total budget 2015 ID : 033-200027068-20151217-2015_12_14-DE
011	Dépense	Ajustement marché transport scolaire	2 390 646 €	3 964 373 €	6 480 768 €
		Régularisation financière convention de transfert CD33			
68	Dépense	Provision semi-budgétaire	0 €	888 878 €	888 878 €
012	Dépense	Salaires	144 329 €	11 000 €	155 329 €
TOTAL				4 990 000 €	7 524 975 €
73	Recette	Ajustement versement transport	2 250 000 €	400 000 €	2 650 000 €
74	Recette	Régularisation financière convention de transfert CD33	0 €	4 590 000 €	4 590 000 €
TOTAL				4 990 000 €	7 240 000 €

15-12-168 : Budget principal - Décision modificative n° 1

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Section de fonctionnement					
Chapitre	Sens	Objet	Budget 2015	DM	Total budget 2015
011	Dépense	Étude attractivité médicale	4 386 948,32 €	30 000,00 €	4 410 198,32 €
		Service ADS		-6 750,00 €	
012	Dépenses	Service ADS	8 426 614,45 €	-101 307,00 €	8 325 307,45 €
65	Dépenses	Ajustement BA ZA Eygreteau	3 180 872,00 €	-4 958,00 €	3 198 464,00 €
		Subvention dispositif éducation artistique et culturelle		22 550,00 €	
014	Dépenses	Attribution de compensation – service ADS	18 803 260,35 €	152 557,00 €	18 955 817,35 €
022	Dépenses	Dépenses imprévues	473 341,00 €	715 295,00 €	1 188 636,00 €
TOTAL des dépenses				807 387,00 €	36 078 423,12 €
70	Recettes	Transfert PSU des structures petite enfance	2 319 189,00 €	-765 661,00 €	1 553 528,00 €
73	Recettes	Ajustement rôles supplémentaires/complémentaires	20 680 717,00 €	587 257,00 €	21 421 605,00 €
		Ajustement TASCOTM		172 485,00 €	
		Ajustement FPIC		-18 854,00 €	
74	Recettes	Transfert PSU des structures petite enfance	11 352 216,12 €	765 661,00 €	12 148 027,12 €
		Fonds de financement transition énergétique TEPCV		30 150,00 €	
75	Recettes	Ajustement BA ZA Frappe	120 764,00 €	-651,00 €	120 113,00 €
042	Recettes	Travaux en régie	4 823,00 €	37 000,00 €	41 823,00 €
TOTAL des recettes				807 387,00 €	35 285 096,12 €

Section d'investissement					
Chapitre	Sens	Objet	Budget 2015	DM	Total budget 2015
16	Dépenses	Capital emprunt 2015	448 500,07 €	15 000,00 €	463 500,07 €
20	Dépenses	Service ADS	390 279,41 €	-20 000,00 €	370 279,41 €
21	Dépenses	Service ADS	522 363,44 €	-24 500,00 €	497 863,44 €
020	Dépenses	Dépenses imprévues	0,00 €	207 198,00 €	207 198,00 €
040	Dépenses	Travaux en régie	4 823,00 €	37 000,00 €	41 823,00 €
TOTAL des dépenses				214 698,00 €	1 580 563,92 €
13	Recettes	Ajustement subv. petite enfance	455 427,60 €	-6 323,00 €	1 006 954,60 €
		Fonds de financement transition énergétique TEPCV		469 850,00 €	
		Subvention terrains familiaux aire d'accueil de Coutras		120 000,00 €	
		Subvention non notifiée		-20 000,00 €	
		Subvention pépinière d'entreprises non notifiée (réinscrite en 2016)		-12 000,00 €	
10	Recettes	Ajustement FCTVA	418 000,00 €	-259 000,00 €	159 000,00 €
27	Recettes	Ajustement BA ZA de Frappe	78 479,00 €	-77 829,00 €	650,00 €
TOTAL des recettes				214 698,00 €	1 166 604,60 €

15-12-169 : Budget annexe transport : exonérations de taxe de versement transport

A l'unanimité dont une non participation (Corinne VENAYRE) après instruction des dossiers, le Conseil communautaire décide d'exonérer les établissements suivants :

- la Mission locale du Libournais, qui a son siège social 189 avenue Foch à Libourne,
- et pour l'ADAPEI :
 - L'unité d'hébergement (UH) de Saint-Denis-de-Pile, située 4 route de Guîtres – 33910 Saint-Denis-de-Pile.
 - La maison d'accueil spécialisée (MAS) de Saint-Denis-de-Pile, située 2 route de Guîtres – 33910 Saint-Denis-de-Pile.
 - L'établissement et le service d'aide par le travail (ESAT) Le Haut-Mexant, situé 4 route de Guîtres – 33910 Saint-Denis-de-Pile.

HABITAT ET LOGEMENT

Rapporteur : Madame Corinne VENAYRE

15-12-170 : Arrêt du projet de Programme Local de l'Habitat de La Cali pour la période 2016-2021

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2016, le montant des redevances pour l'occupation annuelle du domaine public intercommunal relative à la gestion des équipements d'accueil des gens du voyage :

- à 620€ pour l'aire d'accueil située à Libourne (50 places) d'une superficie de 12 809 m²,
- à 638€ pour l'ensemble aire d'accueil (24 places) et terrains familiaux (8 emplacements) situés à Coutras d'une superficie de 13 166 m².

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

15-12-171 : Fixation de la redevance d'occupation du domaine public des équipements d'accueil des gens du voyage situés à Libourne et Coutras

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2016, le montant des redevances pour l'occupation annuelle du domaine public intercommunal relative à la gestion des équipements d'accueil des gens du voyage :

- à 620€ pour l'aire d'accueil située à Libourne (50 places) d'une superficie de 12 809 m²
- à 638€ pour l'ensemble aire d'accueil (24 places) et terrains familiaux (8 emplacements) situés à Coutras d'une superficie de 13 166 m².

15-12-172 : Infructuosité de la procédure de délégation de service public pour la gestion des équipements d'accueil des gens du voyage situés à Libourne et à Coutras : lancement de la procédure de négociation directe

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- de prononcer l'infructuosité de cette procédure,
- d'autoriser le lancement d'une procédure de négociation directe pour la gestion par délégation de service public unique des aires d'accueil des gens du voyage situés à Libourne et à Coutras ainsi que des terrains familiaux situés à Coutras.

15-12-173: Service de portage de repas à domicile : fixation des tarifs au 1er janvier pour l'année 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- accepter la grille tarifaire du service communautaire de Portage de Repas à Domicile à compter du 1^{er} janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2016,
- signer tout document permettant la mise en œuvre de cette tarification.

Grille tarifaire du service communautaire de Portage de Repas à Domicile au 1^{er} janvier 2016

Tarification personne seule			
Tranches et prix repas pour 2015		Tranches et prix repas au 1 ^{er} janvier 2016	
Tranches de revenus	Prix repas	Tranches de revenus	Prix repas
Jusqu'à 800€	3.48€	Jusqu'à 810€	3.49€
> 800€ jusqu'à 900€	4.64€	> 810€ jusqu'à 900€	4.65€
> 900€ jusqu'à 1 000€	5.67€	> 900€ jusqu'à 1 000€	5.68€
> 1 000€ jusqu'à 1 200€	6.70€	> 1 000€ jusqu'à 1 200€	6.71€
> 1 200€ jusqu'à 1 500€	7.89€	> 1 200€ jusqu'à 1 500€	7.91€
> 1 500€ jusqu'à 1 700€	8.25€	> 1 500€ jusqu'à 1 700€	8.27€
> 1 700€ jusqu'à 2 000€	9.28€	> 1 700€ jusqu'à 2 000€	9.30€
> 2 000€	10.17€ (coût de revient 2013)	> 2 000€	10.01€ (coût de revient 2014)
Tarification couple			
Tranches et prix repas pour 2015		Tranches et prix repas pour 2016	
Jusqu'à 1242 €	Prix repas	Jusqu'à 1242 €	Prix repas
Jusqu'à 1242 €	2.79€	Jusqu'à 1242 €	2.80€
> 1 242€ jusqu'à 1 350€	3.25€	> 1 242€ jusqu'à 1 350€	3.26€
> 1 350€ jusqu'à 1 550€	3.91€	> 1 350€ jusqu'à 1 550€	3.92€
> 1 550€ jusqu'à 1 750€	4.69€	> 1 550€ jusqu'à 1 750€	4.70€
> 1 750€ jusqu'à 1 950€	5.37€	> 1 750€ jusqu'à 1 950€	5.38€
> 1 950€ jusqu'à 2 150€	6.08€	> 1 950€ jusqu'à 2 150€	6.09€
> 2 150€ jusqu'à 2 350€	6.83€	> 2 150€ jusqu'à 2 350€	6.85€
> 2 350€ jusqu'à 2 550€	7.58€	> 2 350€ jusqu'à 2 550€	7.59€
> 2 550€ jusqu'à 3 000€	8.67€	> 2 550€ jusqu'à 3 000€	8.69€
> à 3 000€	10.17€ (coût de revient 2013)	> à 3 000€	10.01€ (coût de revient 2014)

Allocation Adulte handicapé (AAH) Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), au 1^{er} septembre 2015:

- Personne seule : 807.65 €
- Couple : 1242 €

Indice des prix à la consommation INSEE –ensemble des ménages, hors tabac- au 1^{er} juillet 2015: + 0.19%

15-12-174 : Projet de schéma de mutualisation des services de La Cali

A la majorité par 53 voix pour et 3 abstentions (Joël BAYLE, Mireille CONTE-JAUBERT, Stéphane CATALAN), le Conseil communautaire décide :

- d'approuver le projet de schéma de mutualisation des services du territoire de La Cali,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à transmettre aux conseils municipaux des 34 communes membres de La Cali le présent projet pour avis, lequel devra être rendu par délibération dans un délai de 3 mois. A défaut de délibération dans le délai imparti, l'avis sera réputé favorable.

15-12-175: Mise à jour du tableau des effectifs : transformations de postes

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- de valider les 10 transformations de postes suivantes (10 suppressions/ 10 créations) :

Suppression de postes à compter du 01/01/2016 :

- 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe (catégorie B)
- 1 poste d'assistant socio-éducatif (catégorie B)

Suppression de poste à compter du 01/04/2016 :

- 1 poste de secrétaire de mairie (catégorie A)

Suppressions de postes à compter du 18/12/2015 :

- 1 poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe (catégorie C)
- 1 poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe (catégorie C)
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C)
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants (catégorie B)
- 1 poste de rédacteur (catégorie B)
- 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe (catégorie B)
- 1 poste d'ingénieur principal (catégorie A)

Créations de postes à compter du 18/12/2015 :

- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (catégorie C)
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C)
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (catégorie C)
- 1 poste d'éducateur principal de jeunes enfants (catégorie B)
- 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe (catégorie B)
- 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B)
- 1 poste d'ingénieur en chef (catégorie A)

- d'autoriser Monsieur le Président à pourvoir ces emplois uniquement par voie statutaire.

Créations de postes à compter du 01/01/2016 :

- 1 poste de rédacteur (catégorie B)

- d'autoriser Monsieur le Président à pourvoir cet emploi par voie contractuelle, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

- 1 poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe (catégorie C)
- 1 poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe (catégorie C)

- d'autoriser Monsieur le Président à pourvoir ces emplois uniquement par voie statutaire.

- prévoir aux budgets des exercices 2015 et 2016 les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants à ces emplois ;

- approuver le tableau des effectifs ainsi mis à jour au 1^{er} janvier 2016 joint à la délibération.

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

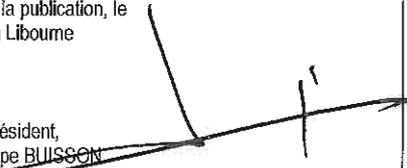
Envoyé en préfecture le 30/12/2015
Reçu en préfecture le 30/12/2015
Affiché le 
ID : 033-200027068-20151217-2015_12_14-DE

La séance a été levée à 20H00.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.